

placement immobilier

Conseil placement

- Guide des placements -



Date de mise en ligne : mercredi 12 novembre 2008

Description :

Conseil placement : comment optimiser ses placements financiers ? En 8 conseils, optimisez vos placements financiers, placement court-terme ou placement long-terme, à chaque situation un conseil placement peut aider à gagner plus...

Copyright © Guide épargne et placements - Tous droits réservés

conseils pour placement financier

[Placement] Conseil placement : savoir gérer son épargne pour gagner plus

Comme la majorité des épargnants, vous êtes convaincu du bien-fondé de votre démarche. Vous épargnez pour pouvoir faire face à des besoins financiers futurs, identifiés ou non.

Mais comment faites-vous pour savoir si votre épargne ne pourrait pas vous rapporter plus ? Etes-vous sûr de ne pas prendre trop de risques dans vos placements ? Comment s'organiser au mieux pour bien épargner pour aujourd'hui et pour demain ? Votre fiscalité est-elle optimisée pour votre placement ?

Pour répondre à ces questions, nous vous proposons nos 8 conseils sur vos placements, placement financier ou placement immobilier :

[Placement] Diversifier son placement

Pour vos placements, le bon sens est de rigueur. Il convient de diversifier ses placements, aussi bien au niveau des supports (compte rémunéré, livret épargne, assurance vie, PERP, épargne logement) que sur les durées de placement.

Ainsi vos placements peuvent être répartis en deux catégories de placement :

- Placement court terme
- [Livret A](#)
- [Super livret](#)
- [LDD](#)
- [LEP](#)
- Placement moyen & long terme
- [placement epargne logement](#)
- [placement immobilier](#)
- [placement assurance vie](#)
- [placement bourse](#)
- [placement fcp](#)
- [placement opcv](#)
- [placement retraite](#)

Placements : *Ne choisissez pas vos supports en fonction des offres mais en fonction de vos besoins. Ne cédez pas aux chants des sirènes (offres marketing) trop rapidement. Même sans frais, avoir dix contrats d'assurance vie différents n'est pas forcément pertinent. Pensez à la gestion de votre contrat sur les 8 années suivantes...*

[Placement] Placement : le bon plan

Le bon plan pour votre placement : c'est le votre ! Construisez votre plan de placement, en vous donnant une répartition à respecter entre épargne court terme et placement long terme, selon vos besoins. Un bon plan de placement doit être personnalisé pour être adapté.

placement immobilier / placement financier : *Pour réaliser son plan de placement, une bonne base de départ est de considérer la moyenne des plans de placement. La répartition de 40% en placement court terme, 60% moyen et long terme est la plus largement rencontrée.*

[Placement] Placement : capital réellement disponible ?

Après avoir conçu votre plan de placement, prenez garde de conserver une partie de votre placement en épargne disponible, réellement disponible. Pour connaître la disponibilité de votre placement, vous devez connaître le délai d'obtention de votre capital en retour sur votre compte courant.

La notion de disponibilité du capital est parfois assez relative pour certaines banques. Or, quand on a besoin de faire face à une dépense imprévue, il ne s'agit plus de nous faire patienter deux ou trois semaines.

La disponibilité de votre placement sur un compte rémunéré est généralement immédiate, celle d'un livret épargne est généralement de trois jours ouvrés, celle d'un placement OPCVM, même monétaire, est beaucoup plus variable, selon le fonds, selon le courtier.

Par définition, la disponibilité de votre placement en placement long terme est très faible, parfois nulle et/ou coûteuse.

La connaissance de la disponibilité de votre placement, vous permettra, le cas échéant d'utiliser en premier lieu la partie de votre placement la moins performante, compte-tenu de votre contrainte de délai d'obtention des fonds.

Placement financier : Pour connaître la disponibilité de son placement, il est utile de tester. Faites un test dès l'ouverture d'un nouveau compte ou produit. Vendez une part d'un fond, faites un virement d'un Euroeuro, testez la disponibilité de votre placement, pour ne pas découvrir la disponibilité réelle de votre placement dans une situation inconfortable.

[Placement] Placement : un taux c'est tout ?

Epargner doit rapporter, pas de maximum pour la rémunération, mais un minimum impératif : battre le taux de l'inflation.

Mais le taux de rémunération de votre placement ne fait pas tout. Avez-vous pris en compte les frais ? Avez-vous calculé le taux net de votre placement ?

Placement financier : Comparez toujours les taux net (même estimée) de vos placements. Une Sicav possède des frais de gestion, déduisez les frais d'achat, de vente, avant de comparer, surprise garantie...

[Placement] Placement : un rendement à suivre

Savez-vous combien vous rapporte votre placement, dans sa globalité ? Vous avez un livret épargne par là, une assurance vie ici, un PERP là-bas... bien difficile de savoir quelle est la performance globale de votre placement.

Des outils existent pour permettre aux épargnants de gérer au mieux leur placement.

Placement en ligne : Utilisez les outils fournis par certains sites Internet (dont le nôtre). Le site mon-epargne.com vous propose également un outil de gestion de votre placement.

[Placement] Placement : une veille régulière

Votre plan de placement défini, l'épargnant n'en a pas cependant fini avec son placement. Maintenant, il convient de s'assurer au fil des mois, que son placement est bien optimal. Ai-je toujours les bons supports pour mon placement ? Quels sont les nouveaux placements ?

Placement financier : Ce travail de veille peut être facilité par des abonnements aux lettres d'information ainsi qu'aux flux d'actualités. Le site mon-epargne.com vous propose un diagnostic de votre placement, au fil des mois.

[Placement] Placement : une fiscalité judicieuse

Optimiser son placement passe également par une fiscalité adaptée à son épargne. Ainsi, le choix des options fiscales peut être très impactant. Devez-vous choisir l'option prélèvement libératoire sur vos livrets épargne ? Faites-vous attention au seuil de cession de valeurs mobilières ? Votre placement immobilier est-il optimisé fiscalement avec un dispositif fiscal adapté ?

Ces liens vous aideront sans doute dans la détermination de la réponse à vos questions.

- [Placement immobilier : dispositifs fiscaux](#)
- [Fiscalité épargne](#)
- [Fiscalité bourse](#)

Astuce placement :

Pour votre fiscalité, il faut traiter votre positionnement (PLF ou IR, respect du seuil, etc) le plus tôt dans l'année. Il est toujours très dommageable de changer d'optique fiscal vers la fin d'année, l'urgence et la fiscalité ne faisant pas bon ménage.

[Placement] Placement : rémunération trop attractive : Attention arnaque !

Pour finir, une mise en garde. Ne soyez pas naïf ! Pour qu'un placement rapporte beaucoup, il est nécessairement très risqué. Un placement sans risque, avec une rémunération très élevée par rapport au marché n'existe pas : c'est une arnaque.

Sélectionnez vos sources d'information sur les placements avec soin, et diversifiez, tout comme vos placements, vos sources d'information.

Astuce placement : *Evitez de parcourir les sites Internet sans mentions légales. En France, la présence des mentions légales, avec l'identification de la société ou de l'auteur (pour les blogs) est obligatoire depuis 2005. Un site Internet sans mentions légales a sans doute quelque chose à cacher...*

Post-scriptum :

Placement